



Création label de musique

Par zenith727

Bonjour,

Je souhaite créer un label de musique pour des activités de production musicale et d'agent d'artiste.

Cependant, je dois choisir une forme sociale, et en parcourant le net, j'ai compris qu'il fallait bien choisir, ne pas se tromper au risque d'être limité dans son activité faute de la forme juridique adéquate.

Dans un premier temps j'ai besoin que ma structure puisse assurer les fonctions de :

- Producteur de musique
- Agent d'artiste

J'ai aussi besoin que l'entreprise puisse acheter du matériel.

Je suis seul dans un premier temps. Est ce que je peux m'associer a posteriori sans changer la forme sociale?

Dois-je m'aider d'un juriste en droit de la musique pour la création de la structure ?

Merci d'avance pour vos réponses

Par john12

Bonjour,

Peut-être avez-vous déjà lu cet article, traitant du sujet sur lequel vous vous interrogez. Je le trouve intéressant et relativement complet. Je vous communique le lien, pour le cas où vous ne l'auriez pas vu.

<https://www.captaincontrat.com/exercer-un-metier/metiers-evenementiel/creation-label-musique-me-beaubourg-avocats>

Je précise que je ne connais pas le secteur de la production musicale.

Juste une précision. Quand vous aurez choisi le type de société vous convenant (qui pourrait être la SASU, offrant une grande liberté dans la rédaction des statuts et vous permettant de passer en SAS sans problème, si vous vouliez, ultérieurement, faire entrer de nouveaux associés), en fonction de vos besoins ou souhaits en matière sociale et fiscale, veillez à bien rédiger les statuts, au niveau de l'objet social de la société qui doit être suffisamment large, pour éviter de devoir les modifier ultérieurement, ce qui génère des formalités chronophages et coûteuses.

Cordialement.